



Commune
de Port-Valais



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FORTES DE LEUR PASSÉ ET RÉSOLUMENT Tournées vers l'AVENIR, LES COMMUNES DU HAUT-LAC LANCENT UNE ANALYSE PRÉLIMINAIRE DE FUSION.

Après des décennies de collaboration à de multiples niveaux (police, pompiers, écoles, bénévolat, curatelle, constructions, etc.), les communes de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph envisagent un rapprochement. En effet, la réalité du terrain démontre que les communes du Haut-Lac sont confrontées aux mêmes problématiques. Réunir les ressources de chaque commune pourrait être une solution afin de les résoudre. Une analyse préliminaire de fusion va être lancée en collaboration avec la société BDO, qui a remporté l'appel d'offres.

DES PROBLÈMES ET DES ENJEUX COMMUNS

Partant du constat de départ que les quatre communes du Haut-Lac font face à des problèmes similaires, les exécutifs communaux estiment qu'une réunion des forces permettrait de les résoudre d'une manière efficace et avec toutes les ressources nécessaires. Cette mise en commun permettrait de doter la nouvelle entité de moyens afin de répondre aux attentes de la population, mais également de peser davantage sur la scène régionale et cantonale.

Les quatre exécutifs estiment que cette démarche pourrait aboutir à la création d'une seule commune, parée à affronter les défis du futur sans négliger les spécificités villageoises. Les différences sont au contraire autant d'atouts pouvant offrir de nouvelles opportunités aux citoyens.

Pour toutes ces raisons, les Conseils communaux de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph ont demandé le lancement d'une étude qui doit permettre de confirmer ou non la pertinence d'une fusion. Le bureau d'étude BDO, très expérimenté dans ce domaine et convaincant dans son approche, a pour mandat de se charger de cette analyse. Si une fusion des quatre communes semble à première vue la plus pertinente, ce bureau étudiera également différentes variantes de rapprochement à deux ou trois communes.



UNE ÉTUDE, DEUX PHASES

Dans un premier temps, le travail sera mené sur l'état des lieux et le périmètre que prendrait l'éventuelle nouvelle commune ; le dossier passera ensuite devant tous les exécutifs communaux pour analyse et approbation, avant de lancer la seconde étape. Celle-ci devrait aussi permettre la rédaction du rapport et de la convention de fusion, qui seront également soumis aux conseils communaux pour validation. Ceux-ci pourront dès lors et à la lumière de ces éléments, décider ou non de la poursuite de la procédure.



UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Il est bien évident que la population restera informée tout au long du processus et que c'est elle qui, en dernier lieu, décidera d'approuver ou non la fusion proposée de nos deux, trois ou quatre communes. Plusieurs ateliers citoyens seront organisés durant l'année 2023 afin de bien démontrer les enjeux et prendre en considération les attentes des citoyens concernés.

Il est important de souligner que, pour les autorités locales, cette fusion doit se faire avec et pour les habitants des communes, qui sont attachés à leurs villages.

CONTACTS

Présidente de Vionnaz

Valérie Bressoud Guérin
079 226 51 57

Présidente de Vouvry

Véronique Diab-Vuadens
079 784 51 88

Président de Port-Valais

Pierre Zoppelletto
079 332 00 10

Président de St-Gingolph

Damien Roch
078 859 72 88

